

9^{ème} Congrès de la Médecine Générale France, Paris, Jeudi 26 mars 2015

Discours du Pr. Pierre-Louis Druais, Président du Collège de la Médecine Générale.

Chers amis, chers collègues,

L'année dernière je terminais mon discours d'accueil à Madame la ministre des affaires sociales de la santé et de la famille par ces phrases :

Madame la Ministre, nous savons tous que face aux évolutions, seul un système de soins organisé autour d'une médecine de première ligne à laquelle on proposera des moyens, permettra de maintenir un niveau de soin de qualité, une vraie solidarité et un niveau de dépense acceptable pour la collectivité.

Madame, votre présence est pour nous le gage d'une nouvelle compréhension des besoins de santé de notre pays, afin que la médecine générale, qui représente un médecin sur deux, un étudiant en médecine sur deux, ait une écoute de qualité pour construire ensemble la Médecine de demain.

Madame la Ministre, vous entendez aujourd'hui, par ma voix, l'attente forte d'un groupe de 3 500 spécialistes de Médecine générale qui souhaitent rencontrer une volonté politique qui portera toutes les aspirations que vous connaissez.

Aujourd'hui l'absence de la ministre nous interroge, notamment en cette période agitée où la Médecine générale s'interroge !

Nous sommes d'autant plus désolés que nous faisons hélas le constat, cette année encore de l'absence de représentation officielle du ministère de l'enseignement supérieur, pourtant largement concerné par nos dossiers universitaires.

La Médecine générale se réunit collégalement chaque année, et nous entamons notre 9^{ème} édition, preuve d'une dynamique présente et d'avenir.

Le Collège de la Médecine Générale fédère toutes les structures, syndicats, sociétés scientifiques et universitaires et associations de formations. Toutes contribuent à l'essor de la discipline, à la fois professionnels soignants, enseignants, chercheurs, tous spécialistes de Médecine générale. Cette multiplicité est irremplaçable pour participer à l'élaboration des données actuelles de la science, en lien direct avec notre pratique professionnelle et permettre de répondre à un seul objectif : la qualité et la sécurité des soins aux patients.

A ce titre, lors du prochain Conseil d'administration du Collège, je proposerai la candidature de l'ISNAR-IMG comme membre invité.

La Loi de Santé actuellement en discussion fait l'objet de débats, de controverses multiples et complexes. La ministre de la Santé m'a confié fin janvier une mission : définir les orientations et *les actions à mener pour garantir toute la place de la Médecine générale dans le système de soins*.

J'ai choisi d'accepter cette tâche et de travailler par auditions regroupées sur un canevas prédéterminé, avec l'aide de 4 confrères expérimentés, représentatifs des différents champs de notre discipline et de deux personnes force d'appui technique et logistique.

Je commencerai par celles et ceux que l'on oublie trop souvent car travaillant dans le champ obscur de la réalisation :

Dr. Marie Claude HITTINGER, Chargée de mission Offre de soins auprès du Secrétaire Général des Ministères chargés des Affaires sociales.

Mme Laetitia LABONNE, Attachée de Direction, Collège de la Médecine Générale

Merci pour tout le travail effectué.

Je souhaite bien évidemment ici remercier mes 4 partenaires d'auditions et de rédaction tous spécialistes de médecine générale, en exercice :

Dr. Marie-Hélène CERTAIN, Secrétaire Générale du Collège de la Médecine Générale, membres de MG France.

Dr. Michel COMBIER, Trésorier adjoint du Collège de la Médecine Générale, ancien Président de l'UNOF/CSMF.

La représentation professionnelle dans un souci d'équilibre

Pr. Bernard GAY, ancien Président du CNGE, Professeur des Universités, porteur avec d'autres de l'histoire et de la construction de notre spécialité

Dr. Paul FRAPPÉ, Maître de conférences des Universités, porteur avec d'autres de l'avenir de la Médecine générale.

Je veux aussi remercier toutes celles et tous ceux qui ont répondu à nos auditions et qui nous ont permis de nous enrichir : professionnels, spécialistes divers du monde de la santé et représentants des patients.

Je rappelle que nous avons travaillé dans des délais fortement contraints, mais riches du travail effectué depuis plus de 30 ans par nombreux d'entre vous, chers confrères, nous avons tenté de produire un document explicite qui soit une étape forte dans la construction du rôle de la Médecine générale et de ses médecins généralistes.

L'exigence dite de la Ministre était d'avoir des propositions concrètes afin de permettre les amendements du gouvernement dans la loi. Nous avons effectué notre mission, rédigé le rapport et respecté les délais.

Cela nous autorise à notre tour à être exigeants. 12 points clés sont développés en synthèse dans ce rapport et je vais en extraire ceux qui nous semblent indispensables pour réussir le « virage ambulatoire » qui nous semble essentiel.

- **Renforcer et conforter dans la Loi, " la fonction traitante du médecin généraliste", avec extension à l'enfant.**
- **Impliquer l'hôpital et les établissements de soins et de santé dans le parcours de soins.** Les interfaces seront favorisées.
- **Inscrire le patient dans tous les dispositifs de soins et d'accompagnement sous la pleine responsabilité, l'accord et l'implication du médecin traitant**
- **Développer un maillage territorial des soins primaires où les ARS doivent contribuer à accompagner les professionnels au changement**
- **Faire de la convention nationale le lieu de la déclinaison opérationnelle, de la contractualisation, et des modalités de la formation et de l'accompagnement des professionnels,** notamment dans le cadre du DPC : Gouvernance équilibrée, avec un versant politique et professionnel, un versant scientifique dont une Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI) spécifique. Ajouter à cela un versant administratif et financier avec la nécessité de financements publics (caisses, État).
- **Fixer dans la Loi l'équité de traitement de la spécialité Médecine générale en cohérence avec les autres disciplines médicales,** et en lien avec ses missions
- **Au sein de l'ONDAM, définir un fond d'investissement dans l'organisation des soins primaires** pris sur la masse globale, pour favoriser la structuration de soins de santé primaires
- **Créer au sein du ministère de la santé, une Direction des soins de santé primaires** dont les missions pourraient comprendre tous les points liés au changement nécessaire de l'organisation des soins de santé primaires en France
- **Définir un plan de nomination sur 10 ans d'enseignants de Médecine générale** prévoyant tous les ans, 20 titulaires et 30 associés mi-temps supplémentaires. Ces postes doivent être dédiés et s'imposer lors de la révision des effectifs pour ne pas être soumis aux arbitrages avec les autres disciplines.

Il est indispensable de favoriser la création de postes dédiés de chefs de clinique. Sur ce point je peux vous annoncer que pour la filière universitaire le doublement des postes de chefs de clinique sont inscrit dans le PLFSS 2016, et la mise en œuvre commencera en 2015. J'ai eu aussi l'assurance que la fonction de maître de stage des universités sera inscrite dans le cadre de ROSP, ouvrant la voie à une mécanique de financement de la formation ambulatoire. Je veux ici rappeler que le Collège est à la disposition des syndicats car nous sommes là dans le champ conventionnel/ Enfin le développement de Maison de santé universitaire est programmé, permettant d'adosser des projets de recherche sur ces structures.

Aujourd'hui certains points sont abordés, inscrit dans la Loi, mais le compte n'y est pas. La lisibilité de la place de la Médecine générale, son équité de traitement nous semble loin d'être évidente.

Je souhaite ajouter un élément supplémentaire car certaines dispositions vont parfois vite dans notre société. L'annonce récente par communiqué de l'arrêt de la Commission Couraud /Pruvost, l'annonce de la création de la CNEMOPP sans aucune concertation ni annonce préalable nous inquiète.

Vous devez savoir que les fantaisies pseudo argumentées qui circulent sur les spécialités de premier recours, traduisent surtout pour nous une totale ignorance et une parfaite négation de tout le travail effectué, une ignorance consternante de ce qu'est la Médecine générale, une négation globale de tout ce que contient notre rapport !

Nous sommes donc en attente des propositions ministérielles et surtout des actes qui doivent demain rassurer et motiver les différentes générations ici présentes.

Pour conclure je reprendrai les mêmes mots qui ont initié mon propos :
Nous savons tous que face aux évolutions, seul un système de soins organisé autour d'une médecine de première ligne à laquelle on proposera des moyens, permettra de maintenir un niveau de soin de qualité, une vraie solidarité et un niveau de dépense acceptable pour la collectivité.

Et m'adressant à notre Ministère de tutelle, je dirais :

Madame la Ministre, vous entendez aujourd'hui, par ma voix, l'attente forte des 40 000 spécialistes de Médecine générale qui souhaitent rencontrer une volonté politique capable de porter toutes les aspirations que vous connaissez.

Madame la Ministre, la Médecine générale est belle et forte, ne la désespérez pas!

Merci.